



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Construction Services Division/Division des services de
construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Construction Mgmt- Cliff & NRC	
Solicitation No. - N° de l'invitation EJ192-161693/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 20161693	Date 2016-05-09
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FG-267-70834	
File No. - N° de dossier fg267.EJ192-161693	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-05-17	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hoffman, Amanda	Buyer Id - Id de l'acheteur fg267
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4930 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
EJ192-161693/A

Amd. No. - N° de la modif.
002

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG267

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20161693

File No. - N° du dossier
FG267 EJ192-161693/A

Project No.- No. du projet
Consulter l'annexe B – Cadre de référence
du présent document

Modification n° 002

La modification 002 vise à répondre aux questions suivantes de l'industrie :

Question 001 : *Pour inclure le coût des cautionnements dans la soumission, nous devons connaître le pourcentage nécessaire au cautionnement de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux et au cautionnement d'exécution. Pourriez-vous nous l'indiquer?*

Réponse 001 : Deux types de garanties sont requis, notamment (1) la garantie de soumission et (2) la garantie contractuelle.

1. En ce qui concerne la garantie de soumission requise au moment de présenter une soumission, veuillez consulter les *Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission (2016-04-04) R2710T*, **clause IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission**.
 - Conformément à l'article 1 de la clause IG08, « Le soumissionnaire doit présenter une garantie de soumission prenant la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont la valeur est au moins égale à 10 % du montant de la soumission. Les taxes applicables ne doivent pas être incluses dans le calcul de la garantie de soumission requise. Le montant maximum de la garantie de soumission requise est de 2 000 000 \$, quel que soit le montant de la soumission. »
2. En ce qui concerne la garantie contractuelle requise au moment de l'attribution du contrat, veuillez consulter la *condition générale CG9 – Garantie contractuelle (2014-06-26) R2890D*, **clauses GC9.1 et CG9.2**.
 - Conformément à la clause CG 9.2, « L'entrepreneur doit déposer auprès du Canada soit a) soit b).
 - a. Un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux représentant chacun au moins 50 % du montant du contrat (taxes applicables en sus).
 - b. Un dépôt de garantie ou une lettre de crédit irrévocable représentant au moins 20 % du montant du contrat (taxes applicables en sus). »

Question 002 : *Veuillez confirmer l'état de la conception des troussees à cette étape.*

Réponse 002 : Au moment de l'attribution du contrat, la plupart des lots seront complétés à 90 %. L'objectif est d'obtenir des suggestions et des commentaires du gestionnaire des contrats pour achever la conception en entier.

Question 003 : *Veuillez confirmer le nombre de réunions hebdomadaire avec les experts-conseils.*

Réponse 003 : Une réunion, à laquelle devront participer le gestionnaire des contrats et les experts-conseils en conception, sera organisée aux deux semaines.

Question 004 : *Qu'est-ce qui motive le regroupement des lots de travaux du projet? Pourrions-nous réorganiser le projet en différents lots de travaux?*

Solicitation No. - N° de l'invitation
EJ192-161693/A

Amd. No. - N° de la modif.
002

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG267

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20161693

File No. - N° du dossier
FG267 EJ192-161693/A

Project No.- No. du projet
Consulter l'annexe B – Cadre de référence
du présent document

Réponse 004 : Le gestionnaire des contrats n'aura pas à effectuer les tâches selon les lots, mais plutôt selon les sous-projets individuels, c.-à-d. qu'il y aura un appel d'offres et une attribution de contrat pour

chaque sous-projet. Le gestionnaire des contrats n'aura pas à faire appel aux mêmes sous-traitants pour l'ensemble d'un lot, mais plutôt pour chaque sous-projet.

Question 005 : *La plus grande partie du projet semble exiger une période d'arrêt des systèmes essentiels. Avez-vous l'intention d'organiser une importante fermeture d'usine pour accélérer la réalisation de la plupart des projets en même temps ou comptez-vous procéder étape par étape (nombreuses périodes d'arrêt)? Quelles sont les exigences opérationnelles relatives au projet?*

Réponse 005 : Chaque sous-projet devrait être traité comme un seul projet; par conséquent, il faudra organiser de nombreuses périodes d'arrêt.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.